



Bulletin Veille Europe n°86 Avril 2019

Sommaire

Institutions de l'UE.....	3
Commission européenne / Fonds fiduciaires de l'UE pour l'Afrique – 115,5 millions d'euros pour renforcer la sécurité, la protection des migrants et la création d'emplois dans la région du Sahel.....	3
Commission européenne / 3ème rapport sur le programme « Facilité pour les réfugiés en Turquie ».....	3
Commission européenne / Union européenne : premier donateur dans le domaine du développement avec 74,4 millions d'euros en 2018	3
Commission européenne / Rapport sur l'intégration de demandeurs d'asile et des réfugiés dans l'enseignement supérieur en Europe.....	4
Parlement européen / Adoption du nouveau règlement sur le corps européen de garde-frontières et de garde-côtes	5
Parlement européen / Adoption d'une position sur le contrôles temporaires aux frontières internes dans la zone Schengen	5
Parlement européen / Nouvelle projection en sièges suite aux élections européennes	6
Centre de recherche du Parlement européen / Données sur le retour de migrants irréguliers.....	6
Centre de recherche du Parlement européen / Révision de la Directive Retour – Etat des lieux.....	7
Centre de recherche du Parlement européen / Politique migratoire européenne et la protection des droits fondamentaux – progrès réalisés durant le mandat législatif 2014-2019	7
Centre de recherche du Parlement européen / Fiche statistiques sur l'asile et la migration en UE	7
Agences et organes de l'UE	8
EASO / Fiche Pays d'origine – Afghanistan.....	8
EASO / Tendances de l'asile en février 2019	8
Institutions européennes.....	8
Conseil de l'Europe / Alternatives à la rétention	8
Conseil de l'Europe / Lignes directrices pour travailler avec les jeunes réfugiés et migrants	9
Conseil de l'Europe / Recommandations sur l'aide aux jeunes réfugiés en transition vers l'âge adulte.....	9
Organisations des Nations unies.....	9
UNHCR / Rapport mensuel Europe – Mars 2019.....	9
UNHCR / Mise à jour du guide des procédures et critères à appliquer pour déterminer le statut de réfugié	9
Organisations de la société civile.....	10
ECRE – AIDA / Publication du rapport « La mise en œuvre du règlement Dublin III en 2018 ».....	10
La Cimade / Publication du rapport « Règlement Dublin – La machine infernale de l'asile européen »	10
La Documentation Française / Numéro dédié à l'Europe face aux migrations	10
La Découverte / Publication de l'ouvrage « La Crise de l'accueil »	10
PUF / Parution de « Droit de l'asile »	11
Focus nationaux	11
Hongrie / Privation de nourriture des demandeurs d'asile déboutés	11

Allemagne / Suspension de dossiers syriens en attente de la réévaluation des directives internes sur la situation sécuritaire en Syrie	11
Centre suisse pour la Défense des droits de migrants / Newsletter Avril 2019	12
Chypre / Hausse des tensions à Chypre autour de l'arrivée de migrants et de leur arrestations	12

Institutions de l'UE

Commission européenne / Fonds fiduciaires de l'UE pour l'Afrique – 115,5 millions d'euros pour renforcer la sécurité, la protection des migrants et la création d'emplois dans la région du Sahel

La Commission européenne a adopté cinq nouveaux programmes et trois compléments pour des programmes actuels, pour un montant de 115,5 millions d'euros au titre du fonds fiduciaire d'urgence de l'UE pour l'Afrique, afin de compléter les efforts actuellement déployés dans la région du Sahel et du lac Tchad. Une enveloppe supplémentaire de 10 millions d'euros viendra renforcer les capacités de défense et de sécurité des pays du G5 Sahel, tandis qu'un montant de 2 millions d'euros sera alloué au soutien de la coordination de l'Alliance Sahel. Au Burkina Faso, une enveloppe supplémentaire de 30 millions d'euros sera allouée au programme d'urgence Sahel en place, afin de renforcer l'accès aux services sociaux de base et encourager le dialogue entre communautés. D'autres mesures renforceront les efforts de protection des migrants, de lutte contre la traite des êtres humains et d'amélioration de la gestion des migrations. Une enveloppe supplémentaire de 30 millions d'euros sera allouée à la protection des migrants et des réfugiés le long de la route de la Méditerranée centrale et à la recherche de solutions durables dans la région du Sahel et du lac Tchad.

Pour en savoir plus

Communiqué : http://europa.eu/rapid/press-release_IP-19-1890_fr.htm

Commission européenne / 3ème rapport sur le programme « Facilité pour les réfugiés en Turquie »

Le troisième rapport annuel sur la mise en œuvre de la facilité montre que des résultats substantiels ont été obtenus en ce qui concerne le soutien de l'UE aux réfugiés et aux communautés d'accueil en Turquie: 1,5 million de réfugiés ont bénéficié de transferts mensuels pour répondre à leurs besoins élémentaires, 5 millions de consultations pour des soins de santé primaires ont été organisées et 470 000 enfants ont pu fréquenter l'école. Depuis le lancement de la facilité, 45 projets d'aide humanitaire ont été mis en œuvre par 19 partenaires et couvrent les besoins élémentaires, la protection, l'éducation et la santé. Le programme humanitaire phare de l'UE, le filet de sécurité sociale d'urgence (mis en œuvre en collaboration avec les autorités turques et le Programme alimentaire mondial) a continué de répondre aux besoins des réfugiés vulnérables; plus de 1,5 million de personnes en ont bénéficié par l'intermédiaire du programme mensuel de transfert en espèces. L'accès aux systèmes d'éducation formelle a été facilité par le programme des transferts conditionnels en espèces pour les dépenses d'éducation; les familles de plus de 470 000 enfants fréquentant l'école bénéficient d'une aide financière au titre du programme. Conformément aux orientations stratégiques arrêtées avec les États membres de l'UE et la Turquie, la programmation de la deuxième tranche est en bonne voie, l'accent étant mis sur le soutien à l'intégration socio-économique des réfugiés. Un contrat de 400 millions d'euros a déjà été signé en décembre 2018 et garantira que les enfants réfugiés en Turquie continuent d'avoir accès à une éducation inclusive et de qualité.

Pour en savoir plus

Communiqué : http://europa.eu/rapid/press-release_IP-19-2091_fr.htm

Commission européenne / Union européenne : premier donateur dans le domaine du développement avec 74,4 millions d'euros en 2018

L'Union européenne et ses États membres ont continué d'être le premier pourvoyeur mondial d'aide publique au développement en 2018 et ont intensifié leurs efforts à l'égard des pays en développement. Cela a été confirmé par le Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE dans son dernier rapport sur les chiffres

préliminaires pour 2018. L'aide collective de l'Union européenne et de ses États membres s'élevait à plus de 74,4 milliards d'euros en 2018. L'aide européenne au développement représente près de 57 % du total de l'aide au développement au niveau mondial apportée par l'ensemble des donateurs du CAD de l'OCDE. Les chiffres préliminaires pour 2018 indiquent une légère baisse de l'aide publique au développement (APD) collective globale. Cette diminution est due à une réduction importante des dépenses consacrées aux réfugiés dans les pays donateurs en 2018 par rapport aux années précédentes. En excluant les dépenses consacrées aux réfugiés dans les pays donateurs, l'UE et ses États membres ont intensifié leurs actions dans le domaine de la coopération au développement de 4 % par rapport à 2017.

Par rapport aux années précédentes, le nombre de personnes arrivant en Europe a considérablement baissé. En conséquence, les dépenses consacrées aux réfugiés dans les pays donateurs (visant à venir en aide aux réfugiés et aux demandeurs d'asile en Europe au cours de la première année de leur séjour et couvrant la nourriture, le logement ou la formation) ont également diminué, de 3,3 milliards d'euros, soit une baisse de 32 % par rapport à 2017. En 2018, quatre États membres de l'UE ont alloué au moins 0,7 % de leur revenu national brut à l'aide publique au développement: le Danemark, le Luxembourg, la Suède et le Royaume-Uni. Le ratio aide publique au développement/RNB a augmenté de plus de 0,01 points de pourcentage dans quatre États membres (France, Hongrie, Malte et Suède) entre 2017 et 2018, tandis qu'il a diminué d'au moins 0,01 points de pourcentage dans douze États membres.

Pour en savoir plus

Communiqué : http://europa.eu/rapid/press-release_IP-19-2075_fr.htm

Commission européenne / Rapport sur l'intégration de demandeurs d'asile et des réfugiés dans l'enseignement supérieur en Europe

Quel rôle l'enseignement supérieur a-t-il joué face à la crise des réfugiés? De nombreux demandeurs d'asile et réfugiés arrivés en Europe en 2015 et en 2016 se trouvaient dans la tranche d'âge typique de l'enseignement supérieur et suivaient des programmes universitaires dans leur pays d'origine. Toutefois, si la poursuite des études peut se révéler bénéfique tant pour les personnes que pour les pays d'accueil, l'intégration des personnes ayant fui un conflit majeur, pouvant être traumatisées et ne pas maîtriser la langue de leur pays d'accueil ou d'autres compétences, est loin d'être une tâche aisée. Vous découvrirez que dans une majorité de pays, il n'existe aucune approche stratégique spécifique sur cette question et que seulement six systèmes d'enseignement supérieur assurent le suivi de l'intégration des demandeurs d'asile et des réfugiés dans leurs établissements. On retrouve néanmoins de bonnes pratiques dans quelques pays, notamment en ce qui concerne la reconnaissance des qualifications qui ne peuvent être prouvées par des documents les attestant, le soutien à l'apprentissage des langues, la fourniture d'une aide financière et de services d'orientation personnelle. Prévu au terme de deux années d'augmentation des taux de migration, le présent rapport vise à évaluer dans quelle mesure les systèmes nationaux ont élaboré des politiques et des mesures en vue de répondre aux besoins des demandeurs d'asile et des réfugiés. Le rapport comprend deux parties: la première présente une sélection d'indicateurs sur les flux migratoires; la deuxième partie fournit une vue d'ensemble des politiques et des stratégies menées dans 35 pays européens en vue de l'intégration des demandeurs d'asile et des réfugiés dans l'enseignement supérieur.

Pour en savoir plus

Rapport : <https://publications.europa.eu/en/publication-detail/-/publication/f1bfa322-38cd-11e9-8d04-01aa75ed71a1/language-fr/format-PDF>

Parlement européen / Adoption du nouveau règlement sur le corps européen de garde-frontières et de garde-côtes

Les députés ont adopté la nouvelle législation renforçant le corps européen de garde-frontières et garde-côtes afin d'assurer une meilleure protection des frontières extérieures de l'UE. Les changements apportés à l'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes (Frontex), qui ont déjà fait l'objet d'un accord avec les ministres de l'UE, visent à remédier aux lacunes et à répondre aux besoins actuels en matière de sécurité et de migration. Les nouvelles règles ont été adoptées mercredi par 403 voix pour, 162 voix contre et 44 abstentions. Le texte doit désormais être formellement approuvé par le Conseil avant d'entrer en vigueur.

Un nouveau corps permanent sera créé en vue de soutenir les pays de l'UE sur le terrain, en ce qui concerne les missions de contrôle aux frontières et de retour, ainsi que dans la lutte contre la criminalité transfrontière. Après un déploiement initial de 5 000 personnes en 2021, le corps permanent serait pleinement opérationnel d'ici 2027 avec 10 000 agents. En outre, une réserve de réaction rapide sera créée pour les interventions urgentes aux frontières. L'Agence modernisée sera en mesure de soutenir les procédures de retour dans les États membres, par exemple en identifiant les ressortissants de pays tiers en séjour irrégulier et en aidant les autorités nationales à obtenir les documents de voyage. Les nouvelles règles renforceront également la coopération avec Bureau européen d'appui en matière d'asile. Par ailleurs, la coopération avec les pays tiers sera renforcée, en permettant la conclusion de nouveaux accords allant au-delà de la limitation actuelle aux pays du voisinage de l'UE. Le respect des droits fondamentaux et la protection des données personnelles lors de telles coopérations seront garantis via plusieurs garde-fous. En outre, un nombre important d'observateurs des droits fondamentaux évalueront en permanence que les activités opérationnelles de l'Agence respectent les droits fondamentaux.

Pour en savoir plus

Communiqué : <http://www.europarl.europa.eu/news/fr/press-room/20190410IPR37530/corps-europeen-de-garde-frontieres-et-garde-cotes-10-000-agents-d-ici-2027>

Parlement européen / Adoption d'une position sur le contrôles temporaires aux frontières internes dans la zone Schengen

Le code Frontières Schengen, en cours de révision, permet aux États membres de procéder à des contrôles temporaires aux frontières intérieures au sein de l'espace Schengen, en cas de menace grave à l'ordre public ou à la sécurité intérieure. Les négociateurs du Parlement et du Conseil ont débuté les négociations sur la révision des règles un peu plus tôt cette année mais ont décidé de suspendre les négociations lorsqu'il est clairement apparu qu'un compromis était impossible. Le 4 avril, le Parlement a confirmé sa position sur la révision des règles actuelles. Les députés se sont accordés pour réduire la période initiale pour les contrôles aux frontières de six mois à deux mois, et pour limiter toute prolongation à une période maximale d'un an, contre deux actuellement. Le texte a été adopté par 339 voix pour, 205 contre et 62 abstentions. Le vote clôt la première lecture du Parlement. Il appartiendra au Parlement, au cours de sa prochaine législature, d'examiner la voie à suivre.

Les députés souhaitent fixer de nouvelles limites et conditions pour les contrôles aux frontières intérieures au sein de l'espace Schengen. Les députés souhaitent que les pays de l'espace Schengen fournissent une évaluation des risques détaillée si les contrôles temporaires aux frontières sont prolongés au-delà de la période initiale de deux mois. De plus, toute prolongation additionnelle au-delà de six mois nécessiterait que la Commission examine si cette prolongation est conforme aux exigences légales et devrait obtenir l'autorisation du Conseil des ministres de l'UE. Les eurodéputés souhaitent également que le Parlement soit davantage tenu informé et impliqué dans la procédure.

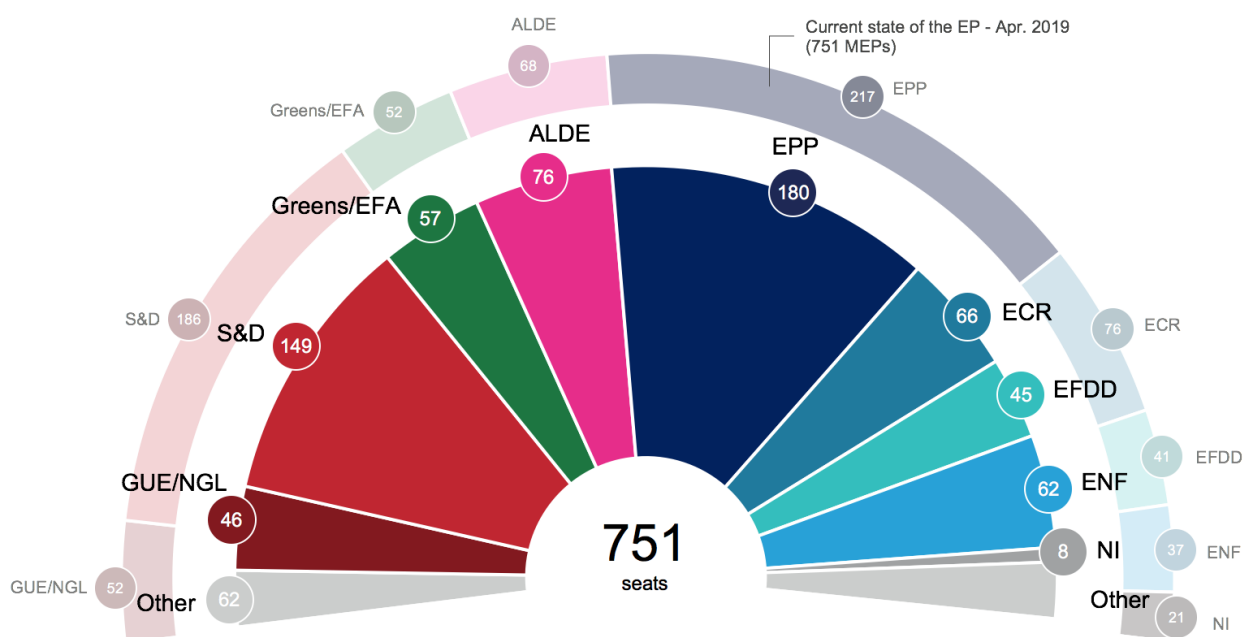
L'Autriche, l'Allemagne, le Danemark, la Suède et la Norvège procèdent actuellement à des contrôles aux frontières intérieures à cause des circonstances exceptionnelles liées à la crise migratoire initiée en 2015. Par ailleurs, la France procède à des contrôles aux frontières intérieures à cause de la menace terroriste persistante.

Pour en savoir plus

Communiqué : <http://www.europarl.europa.eu/news/fr/press-room/20190402IPR34683/adoption-de-la-position-du-pe-sur-les-controles-temporaires-aux-frontieres>

Parlement européen / Nouvelle projection en sièges suite aux élections européennes

Le Parlement a publié jeudi la troisième et dernière projection en sièges du prochain Parlement européen (9e législature - 751 sièges), qui se fonde sur un échantillon de sondages nationaux. Le Parlement européen a publié une nouvelle série de projections sur la physionomie du prochain hémicycle en se fondant sur des sondages nationaux réalisés jusqu'au 15 avril 2019 dans les 28 États membres de l'UE. Ces données s'appuient sur une sélection de sondages fiables réalisés par les instituts de sondage nationaux dans les États membres et agrégés par Kantar Public pour le compte du Parlement européen. Les nouvelles données présentées aujourd'hui se fondent sur 43 sondages dédiés aux élections européennes issus de 21 pays.



Pour en savoir plus

Communiqué : <http://www.europarl.europa.eu/news/fr/press-room/20190228IPR29246/prochain-parlement-europeen-ue28-nouvelle-projection-en-sieges>

Centre de recherche du Parlement européen / Données sur le retour de migrants irréguliers

Alors que la Directive Retour est en cours de refonte, cette fiche compile des données sur la politique de retour européenne, notamment :

- Le nombre de ressortissants de pays tiers en situation irrégulière en UE ;

- Le nombre de ressortissants de pays tiers ayant reçu l'ordre de quitter le territoire d'un Etat membre et effectivement retournés ;
- Les principales nationalités des ressortissants de pays tiers ayant reçu l'ordre de quitter le territoire d'un Etat membre et effectivement retournés ;
- Le nombre de retour volontaires .

Pour en savoir plus

Fiche : [http://www.europarl.europa.eu/thinktank/fr/document.html?reference=EPRS_BRI\(2019\)637907](http://www.europarl.europa.eu/thinktank/fr/document.html?reference=EPRS_BRI(2019)637907)

Centre de recherche du Parlement européen / Révision de la Directive Retour – Etat des lieux

La Commission a engagé la révision de la directive Retour en septembre 2018. Sur la base de cette proposition, la commission Libertés civiles du Parlement européen étudie les 654 amendements proposés en février 2019.

Pour en savoir plus

Note : [http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/BRIE/2019/637901/EPRS_BRI\(2019\)637901_EN.pdf](http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/BRIE/2019/637901/EPRS_BRI(2019)637901_EN.pdf)

Centre de recherche du Parlement européen / Politique migratoire européenne et la protection des droits fondamentaux – progrès réalisés durant le mandat législatif 2014-2019

Cette note détaille les évolutions et les progrès réalisés sur le régime d'asile européen commun, sur la protection des frontières, et la protection des droits fondamentaux durant le mandat législatif du Parlement européen entre 2014 et 2019. Le mandat a notamment été marqué par une réforme du régime d'asile européen commun engagé en 2016 sur lequel le Parlement européen a adopté plusieurs positions, mais a fait face à la division des Etats membres.

Pour en savoir plus

Note RAEC :

[http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/BRIE/2019/608877/IPOL_BRI\(2019\)608877_EN.pdf](http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/BRIE/2019/608877/IPOL_BRI(2019)608877_EN.pdf)

Note protection des frontières extérieures :

[http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/BRIE/2019/608876/IPOL_BRI\(2019\)608876_EN.pdf](http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/BRIE/2019/608876/IPOL_BRI(2019)608876_EN.pdf)

Note protection des droits fondamentaux :

[http://www.europarl.europa.eu/thinktank/fr/document.html?reference=IPOL_BRI\(2019\)621911](http://www.europarl.europa.eu/thinktank/fr/document.html?reference=IPOL_BRI(2019)621911)

Centre de recherche du Parlement européen / Fiche statistiques sur l'asile et la migration en UE

Cette note fournit des données essentielles sur l'asile et les migrations en UE.

Pour en savoir plus

Note :

[https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/ATAG/2019/637938/EPRS_ATA\(2019\)637938_EN.pdf](https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/ATAG/2019/637938/EPRS_ATA(2019)637938_EN.pdf)

Agences et organes de l'UE

EASO / Fiche Pays d'origine – Afghanistan

L'EASO a publié une fiche d'information sur l'Afghanistan sur les indicateurs clés socio-économiques sur le pays, incluant un focus sur Kaboul, Mazar-e Sharif et Herat.

Pour en savoir plus

Communiqué : <https://www.easo.europa.eu/news-events/afghanistan-focus>

EASO / Tendances de l'asile en février 2019

Selon l'EASO, en février 2019, 57 000 demandes de protection internationale ont été enregistrés en UE+. Malgré une légère baisse par rapport au mois précédent, l'agence un niveau supérieur à la moyenne des douze derniers mois et une hausse importante par rapport à février 2018 (46 000). Les premières nationalités sont la Syrie, le Venezuela, l'Afghanistan, l'Irak et le Nigéria. L'agence relève une hausse importante des demandes de pays latino-américain, dont le Venezuela en seconde position des pays d'origine des demandeurs en UE+ (hausse de 51% par rapport à janvier 2019 avec 4 000 demandes).

Pour en savoir plus

Communiqué : <https://www.easo.europa.eu/news-events/latin-american-nationals-lodge-record-numbers-asylum-applications-february-2019>

Institutions européennes

Conseil de l'Europe / Alternatives à la rétention

Plusieurs pratiques et exemples concrets offrant des alternatives à la rétention des migrants dans différentes parties de l'Europe ont été présentés aux quelque 200 participants à la Conférence internationale sur les alternatives efficaces à la rétention des migrants, organisée conjointement par le Conseil de l'Europe, la Commission européenne et le Réseau européen des migrations. La rétention devrait être une mesure de dernier recours dans le contexte des migrations et les États devraient prévoir d'autres solutions. L'intérêt des autorités est que les migrants se conforment aux procédures en place dans le pays, qu'ils coopèrent et ne disparaissent pas dans la nature. Il est donc essentiel de bien comprendre ce qui fait que les solutions alternatives fonctionnent et ce qui fait qu'elles échouent.

Les nombreux aspects des alternatives à la rétention des migrants qui ont été examinés sont notamment l'enregistrement, le traitement et le suivi des dossiers, le pointage régulier, l'assignation à résidence et les structures d'hébergement. L'une des conclusions de la conférence est qu'il est nécessaire de renforcer encore la coopération au niveau international dans ce domaine, mais aussi au niveau national. Si la société civile et les institutions nationales de défense des droits de l'homme entretiennent des rapports constructifs avec les autorités et si les autorités nationales et locales jettent des passerelles entre elles dans ce domaine, les résultats ne pourraient en être que meilleurs.»

L'une des principales conclusions est que les alternatives à la rétention sont en général sous-utilisées dans les pays européens et qu'il faut informer et sensibiliser davantage pour changer cette situation. Les États ont besoin de soutien pour traiter rapidement et équitablement les dossiers, y compris par des retours dans la dignité. Avec une meilleure connaissance et une vision globale de la situation, les États seront mieux armés pour réussir et éviter les échecs en appliquant une approche pragmatique pour mettre en place des alternatives effectives à la rétention des migrants.

Pour en savoir plus

Communiqué : <https://www.coe.int/fr/web/portal/-/alternatives-to-the-detention-of-migrants-how-we-can-make-it-work>

Conseil de l'Europe / Lignes directrices pour travailler avec les jeunes réfugiés et migrants

Dans le cadre du partenariat entre la Commission européenne et le Conseil de l'Europe pour la jeunesse, un guide pratique sur la coopération entre les différents secteurs pour garantir les droits, l'inclusion et la participation des jeunes réfugiés et migrants a été publié.

Pour en savoir plus

Rapport : <https://pjp-eu.coe.int/documents/1017981/9488616/FINAL+Guidelines+working+with+young+refugees+and+migrants.pdf/08d37000-706d-2a06-ae51-6b1e43752bb6>

Conseil de l'Europe / Recommandations sur l'aide aux jeunes réfugiés en transition vers l'âge adulte

Le Comité des Ministres aux Etats membres a adopté des recommandations relatives à la transition des jeunes réfugiés vers l'âge adulte. Le Comité de promouvoir et d'appliquer les lignes directrices proposées en annexe à la présente recommandation, afin d'assurer que les jeunes réfugiés reçoivent une aide temporaire supplémentaire après l'âge de 18 ans pour leur permettre d'avoir accès à leurs droits, et de reconnaître et de renforcer le rôle du travail de jeunesse et du secteur jeunesse dans l'amélioration de l'accès à ces droits, notamment par leur action pour renforcer la cohésion sociale et l'inclusion.

Pour en savoir plus

Recommandations : https://search.coe.int/cm/Pages/result_details.aspx?ObjectId=09000016809416e2

Organisations des Nations unies

UNHCR / Rapport mensuel Europe – Mars 2019

Le HCR a publié son rapport mensuel pour le mois de Mars 2019, traitant des actualités et des évolutions importantes sur l'asile et les migrations en Europe.

Pour en savoir plus

Rapport : <https://data2.unhcr.org/en/documents/download/68971>

UNHCR / Mise à jour du guide des procédures et critères à appliquer pour déterminer le statut de réfugié

Le HCR a publié une réédition du « Guide des procédures et critères à appliquer pour déterminer le statut de réfugié » (*Handbook on Procedures and Criteria for Determining Refugee Status and Guidelines on International Protection Under the 1951 Convention and the 1967 Protocol Relating to the Status of Refugees*). Elle intervient après l'adoption du Pacte mondial pour les réfugiés en décembre dernier, à un moment important pour le régime de la protection internationale. Le Guide réédité contient une liste mise à jour des Etats parties à la Convention de 1951 et à son Protocole de 1967, ainsi qu'à d'autres instruments majeurs. Il inclut également le recueil complet des lignes directrices sur la protection internationale publiées entre 2002 et aujourd'hui.

Pour en savoir plus

Guide : https://www.refworld.org/cgi-bin/texis/vtx/rwmain?docid=5cb474b27&mc_cid=1a074e896b&mc_eid=c2dfcb2b36

Organisations de la société civile

ECRE – AIDA / Publication du rapport « La mise en œuvre du règlement Dublin III en 2018 »

La plateforme européenne d'information sur l'asile en Europe AIDA coordonné par ECRE a publié son rapport annuel sur la mise en œuvre du règlement Dublin III au cours de l'année 2018.

Pour en savoir plus

Rapport : http://www.asylumineurope.org/sites/default/files/aida_2018update_dublin.pdf

Article newsletter Forum réfugiés-Cosi sur le rapport : <http://www.forumrefugies.org/s-informer/actualites/quelle-application-du-reglement-dublin-iii-en-2018>

La Cimade / Publication du rapport « Règlement Dublin – La machine infernale de l'asile européen »

Un mois avant les élections européennes, La Cimade publie un rapport d'observation sur les conséquences du règlement Dublin sur les demandeurs et demandeuses d'asile en France. À partir de constats de terrain, ce rapport illustre l'échec total, l'absurdité et le caractère répressif du règlement Dublin, notamment dans son application par la France. En suivant le parcours de personnes dublinées, il donne à voir les difficultés auxquelles elles sont confrontées de leur arrivée en Europe et en France jusqu'à leur expulsion ou leur l'accès à la procédure d'asile.

L'analyse de La Cimade met en lumière un triple paradoxe :

- Le système Dublin mine la solidarité européenne ;
- Il affaiblit les droits de personnes en besoin de protection ;
- Il n'est pas efficace (au sens des autorités et des taux d'expulsion) puisque la balance des « transferts » de personnes entre États est sensiblement équilibrée.

Pour en savoir plus

Rapport : <https://www.lacimade.org/publication/reglement-dublin-machine-infernale-asile-europeen/>

La Documentation Française / Numéro dédié à l'Europe face aux migrations

Un numéro de *Questions internationales* édité par la Documentation française est dédié à l'Europe face au choc des migrations. Il aborde différents sujets notamment les droits des migrants en mer, les « jungles et campements », l'expulsion des étrangers, la situation en Hongrie, la politique migratoire européenne.

Pour en savoir plus

Communiqué : <https://www.ladocumentationfrancaise.fr/ouvrages/3303331600978-l-europe-face-au-choc-des-migrations>

La Découverte / Publication de l'ouvrage « La Crise de l'accueil »

Les événements survenus en Méditerranée au cours de l'année 2015, communément qualifiés de « crise des migrants », ont bien constitué le révélateur d'une crise profonde en Europe. Mais de quelle « crise » parlons-

nous ? Pourquoi le fait migratoire est-il aujourd'hui le plus souvent réduit, en Europe, à cette notion ? Pour les auteur-e-s de cet ouvrage, l'utilisation de ce terme reflète avant tout le refus des États européens d'intégrer les dimensions contemporaine et internationale d'un phénomène qu'il est illusoire de prétendre enrayer et qui ne peut au demeurant être qualifié ni de nouveau ni d'imprévisible. Cette attitude de déni se traduit par une gestion meurtrière des frontières et le renoncement au principe de solidarité entre États membres qui est supposé fonder l'Union européenne. Elle met en évidence la véritable crise, celle de l'accueil. Grâce à un éclairage pluridisciplinaire, cet ouvrage se propose de faire le point sur ce que la « crise » nous apprend, en termes de nouvelles pratiques et de logiques latentes.

Pour en savoir plus

Ouvrage : https://editionsladecouverte.fr/catalogue/index-La_crise_de_l_accueil-9782348042843.html

PUF / Parution de « Droit de l'asile »

La parution aux PUF de *Droit de l'asile* présente en huit chapitres à jour de la loi du 10 septembre 2018 et de ses premiers décrets d'application, les différentes étapes de la demande d'asile, les conditions d'éligibilité communes et spécifiques aux protections internationales, ainsi que le contenu de ces protections et les conditions dans lesquelles il peut être mis fin à celles-ci.

Pour en savoir plus

Ouvrage : https://www.puf.com/content/Droit_de_l%E2%80%99asile

Focus nationaux

Hongrie / Privation de nourriture des demandeurs d'asile déboutés

La Hongrie prive délibérément de nourriture des demandeurs d'asile déboutés dans l'attente de leur expulsion, en violation du droit international, a annoncé le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme. Les services de la Haut-Commissaire Michelle Bachelet ont appelé les autorités à mettre fin à cette pratique. « Selon les informations disponibles, depuis août 2018, au moins 21 migrants en attente d'expulsion ont été privés de nourriture par les autorités hongroises, dont certains pendant cinq jours maximum ». L'agence onusienne note que les autorités hongroises avaient pourtant promis de mettre fin à cette pratique à la suite d'une mesure provisoire adoptée par la Cour européenne des droits de l'homme. « Cependant, nous regrettons qu'en l'absence d'un changement clair du cadre juridique, les rapports suggèrent que la pratique se poursuit », a fait valoir le Haut-Commissariat. Les services de la Haut-Commissaire Bachelet rappellent que la privation délibérée de nourriture est interdite par les Règles Nelson Mandela et viole les droits fondamentaux à la nourriture et la santé, ainsi que l'interdiction de la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.

Pour en savoir plus

Communiqué : <https://news.un.org/fr/story/2019/05/1042581>

Allemagne / Suspension de dossiers syriens en attente de la réévaluation des directives internes sur la situation sécuritaire en Syrie

Selon les médias allemands, le Ministère de l'Intérieur allemand aurait reporté depuis plusieurs semaines des décisions sur des demandes d'asile de Syriens le temps d'une réévaluation des directives internes. Les organisations de défense du droit d'asile s'inquiètent que le gouvernement ne considère plus la Syrie comme une zone de guerre et que cette décision impacte fortement les demandeurs d'asile qui pourrait bénéficier

d'une protection subsidiaire. L'Office fédéral pour les migrations et les réfugiés a mis à jour à la mi-mars ses directives internes prenant en compte l'amélioration de la situation sécuritaire dans certaines régions de la Syrie, sans que cette décision soit « finale » selon le Ministère de l'Intérieur.

Pour en savoir plus

Article : <https://www.dw.com/en/germany-stops-processing-some-syrian-asylum-applications-report/a-48509883>

Centre suisse pour la Défense des droits de migrants / Newsletter Avril 2019

Cette newsletter revient sur l'actualité récente en Suisse relative au droit d'asile, notamment :

- Le durcissement de la politique d'asile suisse envers les Erythréens
- les nouvelles sur des plaintes présentées par le CSDM devant le comité contre la torture
- la question des restrictions en matière de regroupement familial

Pour en savoir plus

Newsletter : <http://centre-csdm.org/wp-content/uploads/2019/04/Newsletter-CSDM-Avril-2019.pdf>

Chypre / Hausse des tensions à Chypre autour de l'arrivée de migrants et de leur arrestations

La police chypriote a indiqué avoir arrêté plusieurs dizaines de migrants essayant de traverser la frontière séparant la partie nord du pays sous contrôle turc, et Chypre au sud de l'île. Ces derniers mois, le nombre d'arrivées sur l'île a augmenté, étant peu éloigné des côtes libanaises et turques. L'île compte le ratio le plus élevé de demandeurs d'asile par rapport au nombre d'habitants.

Pour en savoir plus

Article : <https://www.infomigrants.net/en/post/16468/refugees-and-migrants-increasingly-attempting-to-reach-eu-through-cyprus>
